

Motu Proprio Summorum Pontificum : Pour l'honneur de Mgr Marcel Lefebvre

Publié le 10 août 2007
6 minutes

Bien chers fidèles,

Le 7 juillet dernier, Sa Sainteté le Pape **Benoît XVI** publiait le « Motu Proprio » *Summorum Pontificum*, libérant la Messe Tridentine, emprisonnée injustement depuis presque 40 ans. Nous rendons grâce à Dieu pour cet événement important dans l'histoire de l'Eglise. Notre reconnaissance se tourne aussi vers la très Sainte Vierge Marie qui a écouté nos prières : rappelez-vous les deux millions et demi de chapelets qui furent offerts au pape à cette intention. Notre très profonde gratitude va ensuite vers notre pape Benoît XVI qui, résistant à toutes les pressions dont il était l'objet, a maintenu avec courage sa détermination et promulgué ce « Motu Proprio » qui reconnaît la légitimité et la sainteté de la liturgie traditionnelle, c'est-à-dire non seulement du missel mais aussi du bréviaire, du rituel et du pontifical.

Plus que jamais, nous tenons à exprimer notre gratitude envers **Monseigneur Marcel Lefebvre**, pour nous avoir transmis la foi vraie et inaltérée, pour sa vision claire des causes de la crise de l'Eglise, pour son refus catégorique de la nouvelle Messe et son attachement à la Messe de Toujours, pour l'œuvre qu'il a fondée, la Fraternité Saint-Pie X, et pour l'exemple d'une vie sainte qu'il nous a donné.

Vous avez certainement remarqué que le Pape affirme, dans ce document, que la Messe traditionnelle n'avait jamais été abolie. Nous ne pouvons qu'y voir une reconnaissance implicite du combat de Monseigneur Marcel Lefebvre, au sujet de la Messe tout au moins. N'était-ce pas ce que notre fondateur avait demandé, dès le début des « difficultés » avec Rome ? Permettez-moi de citer le sermon qu'il faisait en 1976 à Lille (France) :

« Nous prions donc ensemble, demandant au Bon Dieu de nous donner les moyens de résoudre nos difficultés. Ce serait si simple si chaque évêque, dans son diocèse, mettait à notre disposition, à la disposition des catholiques fidèles, une église en leur disant : « Voilà l'église qui est la vôtre ». Quand on pense que l'évêque de Lille a donné une église aux musulmans, je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas une église pour les catholiques de la Tradition. Et en définitive la question serait résolue. Et c'est ce que je demanderai au Saint Père s'il veut bien me recevoir : « Laissez-nous faire, Très Saint Père, l'expérience de la Tradition. Au milieu de toutes les expériences qu'on fait actuellement qu'il y ait au moins l'expérience de ce qui a été fait pendant vingt siècles ! »

Ce « Motu Proprio » est très certainement une étape capitale, nous l'espérons tout au moins. Mais nous sommes conscients que notre Résistance Catholique ne s'achève pas ici, loin de là. C'est la foi qui a été attaquée, diminuée, souvent détruite. C'est la foi qui est toujours en danger aussi nous demandons au Ciel la grâce de rester fidèle à la foi catholique telle qu'elle a toujours été enseignée dans l'Eglise. Il est donc opportun de nous rappeler ces autres paroles de notre fondateur, où nous voyons les raisons les plus profondes de notre attachement à la Messe dite de Saint Pie V et notre refus du Nouvel Ordo Missae :

« Cette nouvelle messe est un symbole, une expression, une image d'une foi nouvelle, d'une foi moderniste, car si la Très Sainte Eglise a voulu garder, tout au cours des siècles, ce trésor précieux qu'elle nous a donné du rite de la Sainte Messe canonisé par saint Pie V, ce n'est pas pour rien. C'est parce que, dans cette Messe, se trouve toute notre foi, toute la foi catholique : la foi dans la Sainte Trinité, la foi dans la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la foi dans

la Rédemption par Notre-Seigneur Jésus-Christ, la foi dans le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a coulé pour la rédemption de nos péchés, la foi dans la grâce surnaturelle, qui nous vient du Saint Sacrifice de la Messe, qui nous vient de la Croix, qui nous vient par tous les sacrements. Voilà ce que nous croyons en célébrant le Saint Sacrifice de la Messe de toujours. Cette Messe est une leçon de foi, indispensable pour nous en cette époque où notre foi est attaquée de toutes parts. Nous avons besoin de cette Messe véritable, de cette Messe de toujours, de ce Sacrifice de Notre-Seigneur, pour réellement remplir nos âmes du Saint Esprit et de la force de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » (Écône - 29 juin 1976).

C'est pourquoi, aujourd'hui et à nouveau, nous faisons nôtre la célèbre **déclaration du 21 novembre 1974** de Monseigneur Marcel Lefebvre :

« Sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la Sainte Église Catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures. (...) Nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du concile en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle. »

Après cette étape capitale de la liturgie - « lex orandi, lex credendi » - ce sont donc les points doctrinaux en litige à la suite de Vatican II que, dans le climat instauré par le « Motu Proprio » que nous espérons favorable, la Fraternité Saint-Pie X souhaite voir abordés maintenant avec le Saint Siège, après qu'aura été retiré le décret d'excommunication touchant son fondateur et ses évêques.

Je profite aussi de cette lettre pour vous donner quelques nouvelles de notre nouvelle acquisition à **Wilmot, Ontario**. Nous avons, en effet, acheté l'école près de **Kitchener** et nous sommes en train d'obtenir le permis de rénover une partie des bâtiments en habitation pour les prêtres et sœurs. Très prochainement nous devrions, je l'espère, commencer les travaux dont, entre autres, une partie du toit qui doit être refaite. Nous ne serons malheureusement pas en mesure d'ouvrir l'école en septembre 2007 mais nous tâcherons, dès que possible, de rassembler les familles et de les aider à suivre les programmes d'école à la maison avant de pouvoir ouvrir les classes.

Comme vous vous en doutez, nous avons encore besoin de votre aide financière. Un généreux bienfaiteur nous a promis d'égaliser vos dons jusqu'à 60,000.00\$, nous espérons que vos dons nous permettront d'atteindre ce montant d'ici au mois de septembre.

En vous remerciant de vos prières et de votre soutien si visible et précieux dans ce projet, je vous prie de croire en mes prières et de recevoir ma bénédiction.

Abbé Arnaud Rostand †, Supérieur du District du Canada